



À l'école Paul-VI,
on "s'aime" la vie !

Info-parents

MARS 2025



Bonjour chers parents,

Nous vous faisons parvenir les informations de l'école Paul-VI en ce mois de mars qui marquera le début du printemps.

Bonne lecture!

Dates à retenir

3 au 7 mars : Semaine de relâche

17 au 25 mars : période officielle d'inscription au service de garde et au service des dîneurs

25 mars, 19h : rencontre du conseil d'établissement

31 mars : journée de classe (reprise de la journée tempête du 17 février)

SECOND BULLETIN

Le second bulletin de votre enfant sera déposé sur Mozaïk parent le 14 mars prochain. L'enseignant entrera en communication avec vous s'il est inquiet de son cheminement et souhaite vous rencontrer. Si vous souhaitez, de votre côté, rencontrer l'enseignant de votre enfant, bien vouloir communiquer avec lui pour prendre rendez-vous.

RENCONTRE AVEC DES MEMBRES DU PERSONNEL

Si vous souhaitez rencontrer un membre du personnel pour discuter de votre enfant, il vous faut communiquer avec lui pour prendre rendez-vous. Si vous vous présentez directement à l'école, il ne sera pas possible de rencontrer cette personne, à moins d'une urgence.

RETARDS LE MATIN

Depuis plusieurs semaines, nous notons une augmentation des retards le matin. Nous voulons vous rappeler que les élèves doivent arriver sur la cour entre 8h05 et 8h15. Après 8h15, les élèves devront passer par le secrétariat. Les retards qui se répètent en viennent à nuire à l'enseignement.



À l'école Paul-VI,
on "s'aime" la vie !

Info-parents

STATIONNEMENT DU PERSONNEL

Le stationnement de l'école est réservé pour le personnel de l'école. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de ne pas l'utiliser ni d'y circuler à pied. Un accident est si vite arrivé. Merci de bien respecter cette demande.

HABILLEMENT PRINTANIER

L'arrivée du printemps et les écarts de température des derniers jours, nous amènent à ajuster continuellement l'habillement des enfants. Présentement, la cour d'école est un peu enneigée avec parfois des plaques de glace et parfois des flaques d'eau. Des petits incidents de pantalons ou de bas mouillés rendent vos enfants très inconfortables. Nous vous demandons, pour leur bien-être, un survêtement, des bottes imperméables, ainsi que des bas de rechange. Nous vous invitons à rappeler à votre enfant que la salopette est obligatoire lorsqu'il joue sur la neige. Nous ajusterons les consignes d'habillement en fonction de l'évolution de la température.

PRIX DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Le mois de février était consacré à la persévérance scolaire. Dans le cadre de cet événement, un certificat a été remis à deux élèves méritants de 6^e année. Nous tenons à souligner les efforts soutenus et la grande détermination de Sarah Camila Almanza Mahecha et Emma Franklin.



Félicitations et continuez votre excellent travail !

Julie Rousselle | Directrice d'établissement
École Paul-VI